

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

Rés a Mor

b€



27 DEC. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 457.196.830

Dénomination

(en entier) : ECHOLALIE

(en abrégé) :

Forme juridique: ASBL

Siège: Heiligenborre, 126 à 1170 Watermael Boitsfort

Objet de l'acte : DISSOLUTION-LIQUIDATION

L'Assemblée Générale, en sa réunion extraordinaire du 14 décembre 2018 décide à l'unanimité des membres présents de dissoudre l'ASBL Echolalie, laquelle n'est plus active et n'a plus de fonds propres depuis le 31 décembre 2005.

Cette dissolution prend effet immédiatement

Les différents documents relatifs à l'ASBL seront conservés au chemin des roches, 31 à 1370 Dongelberg Fait à Dongelberg, le 14 décembre 2018

Fabienne Bauwens

Présidente

Mentionner sur la dernière page du Volet B :